



# LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

## À 20 ANS

Réflexions sur le passé,  
le présent et l'avenir

## Angela Mudukuti

Juriste et conseillère juridique principale au Global Justice Center



Angela Mudukuti est une juriste zimbabwéenne spécialisée dans les droits de l'homme et en droit international pénal. Actuellement conseillère juridique principale au Global Justice Center, elle a travaillé pour un certain nombre d'organisations dont la Cour pénale internationale, les Open Society Foundations, Human Rights Watch, la Wayamo Foundation, le Southern Africa Litigation Centre (SALC) et l'International Institute for Criminal Justice and Human Rights sous la supervision du Professeur Bassiouni.

Axée sur le contentieux stratégique, l'action militante et le renforcement de capacités, son expérience professionnelle comprend la formation de procureurs et d'enquêteurs afin de renforcer les capacités nationales de lutte contre les crimes internationaux, ainsi que des travaux sur la compétence universelle et des affaires susceptibles de constituer des précédents devant les tribunaux sud-africains, avec notamment une demande d'arrestation de l'ancien président du Soudan pendant sa visite en Afrique du Sud.

Ses écrits sur des questions de droit international pénal ont été publiés dans des livres, revues et journaux, et elle a également accordé des interviews à des organes de presse comme le *Financial Times* et *Al Jazeera*.

Titulaire d'une licence et d'une maîtrise en droit (droit international pénal, justice transitionnelle et prévention des crimes internationaux), elle siège au sein d'un certain nombre de comités éditoriaux, dont l'*Oxford Journal for International Criminal Justice* et *Opinio Juris*.